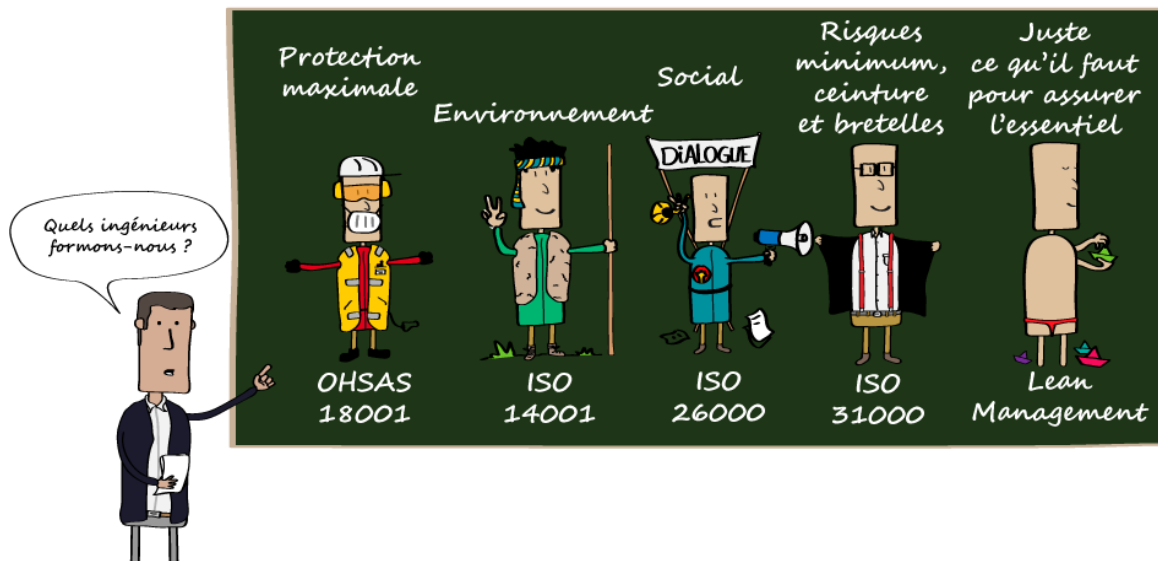


## Où en est la prise en compte de la santé et à la sécurité au travail (S & ST) par les écoles d'ingénieurs ?



À l'aube du Plan National de la Santé au Travail, l'INRS, en partenariat avec le cabinet Resecum, a mené une enquête début 2015 auprès des responsables de filière/responsables pédagogiques des écoles d'ingénieurs françaises, dans le prolongement d'une première étude menée en 2008. L'objet de cette étude est de déterminer la place des enseignements S & ST au sein des établissements. 40 % des 224 grandes écoles d'ingénieurs françaises ont répondu au questionnaire, soit 112 responsables de filières ou de départements. Les filières dont la spécialité présente un risque métier d'ordre physique, biologique ou chimique (chimie, mécaniques énergétiques, agroalimentaires, génie industriel, électricité) sont proportionnellement les plus nombreuses à proposer un enseignement obligatoire. La relation entre le domaine de formation et l'implication dans l'enseignement de la S & ST reste très forte.

**L'enseignement obligatoire de la S & ST a doublé entre 2008 et 2015.** Près des %

des filières répondantes proposent au moins un enseignement S & ST obligatoire au cours des 3 années de la formation des ingénieurs. Lors de la précédente enquête en 2008, seulement un tiers des écoles interrogées déclaraient aborder (systématiquement ou très souvent) la question de la S & ST dans les cursus de leurs ingénieurs. En 2015, la moitié des filières proposent cet enseignement dans le tronc commun des première et deuxième années. En troisième année, il fait partie du tronc commun pour 26 d'entre elles. 13 filières ont un enseignement obligatoire dans les 3 années. Moins d'un tiers des filières ne proposent aucun enseignement obligatoire de la S & ST.

**Cet enseignement reste majoritairement un cours, avec autant d'enseignants que d'intervenants extérieurs.** Comme lors de l'étude 2008, les méthodes d'enseignement de la S & ST sont plutôt diversifiées mais restent majoritairement un cours. Un peu plus de la moitié des filières proposent un enseignement obligatoire de la S & ST et le soumettent à un examen. Seul un

quart des filières propose un enseignement obligatoire avec cours, TP et examen. Toutes années confondues, le volume horaire moyen consacré au moins à un enseignement de la S & ST en tronc commun est de 10 à 20 heures pour un tiers des filières. 11 filières proposent un enseignement de plus de 40 heures.

Les enseignements sont dispensés autant par des intervenants extérieurs (expert d'institution de prévention, salarié d'entreprise ou consultant) que par des enseignants. Un quart des filières font intervenir une institution extérieure de type ANACT, INRS, CARSAT, OPPBTP, etc. et voient cette forme de « collaboration » ou de « partenariat » comme un point fort pour la formation de leurs futurs ingénieurs leur permettant de faire intervenir « des consultants spécialistes » et des « professionnels », afin d'approfondir « l'analyse des risques, les problématiques scientifiques et techniques jusqu'aux RPS ».

**La S & ST est un enjeu important et bien couvert pour 85% des responsables de filières.** La majorité des responsables estiment que la S & ST constitue un enjeu important à très important et que cette question est suffisamment prise en compte dans leur filière et dans leur établissement. Pour les deux tiers, les élèves ingénieurs sont suffisamment formés à ces problématiques, l'analyse des situations de travail étant le domaine le moins satisfaisant.

**La réalité des pratiques S & ST au sein des établissements interroge.** Seule la moitié des écoles ayant répondu

propose une formation santé et sécurité pour les Travaux Pratiques, moins de la moitié a mis en place un protocole d'accueil des nouveaux arrivants comprenant des bonnes pratiques santé et sécurité.

**62% des responsables envisagent de développer la S & ST dans leur formation.**

Les freins à ce développement sont l'impossibilité d'« ajouter des heures » au « volume horaire disponible » de la formation, le sentiment d'avoir « trouver le bon équilibre relativement au temps » dont ils disposent. Pour les formations pour lesquelles la S & ST n'est pas au cœur du métier, « les priorités » seraient ailleurs. Un quart des responsables connaît le référentiel des compétences de Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail (BES&ST), développé par le CNES&ST, l'INRS et la CNAMTS.

70% des responsables estiment que la S & ST a progressé dans leur formation. L'analyse qualitative montre bien la prise de conscience des responsables qui soulignent et la nécessité de répondre aux demandes des entreprises et l'enjeu sociétal et professionnel de la S & ST, notamment dans les secteurs économiques à risques. La question de la transversalité de la S & ST et de la nécessité de l'intégrer à la plupart des enseignements est posée par les responsables de filières : « difficile de faire de cette thématique un thème transversal et pourtant centrale dans la vie de l'entreprise et des managers ». Les cours (majoritaires dans l'enquête) et les MOOC posent question quant à l'apprentissage de la S & ST, « peu en lien avec l'activité réelle des élèves ».